

Image not found or type unknown



CHANGEMENT ABUSIF DU TAUX DU CREDIT IMMOBILIER

Par **CNOUS**, le **28/10/2008** à **10:43**

le 27/09/2008, nous avons déposé une demande de pret immobilier auprès de notre banque (clients depuis plus de quinze ans), aujourd'hui, le 28 octobre on reçoit un coup de telephone nous annocant que le pret est accordé mais à un taux plus élevé que celui prévu initialement. La faute au dossier: pas d'apport donc passage devant la commission des risques qui ralenti le traitement de notre dossier donc changement du taux!

quels sont nos recours?

merci de votre réponse